



FONDATION POUR LA PROMOTION DE L'HOMME

12, rue Christine de Pisan - 75017 Paris - ☎ 33 (01) 44 15 86 20 - 📠 33 (01) 44 15 86 36

Reconnue d'utilité publique - décret du 11 décembre 2003

Rapport annuel d'activité 2024

Conformément à l'article 7 de ses statuts, le présent rapport retrace l'activité de la Fondation de la Grande Loge Nationale Française au cours de son vingt et unième exercice, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Ce rapport fait ressortir 2024 comme une nouvelle année d'accroissement de l'activité de la Fondation, grâce à des ressources en hausse apportées principalement par le développement de ses actions de mécénat.

I – Une activité 2024 en progression

Ce vingtième et unième exercice a vu la Fondation distribuer en 2024 : 453.378 €, contre 378.779 € pour l'exercice précédent, soit une évolution d'environ 20%.

Quatre types d'actions ont été menées par la Fondation en 2024

A/ Des actions programmées en progression pour 162 .693€

Tout d'abord la Fondation a poursuivi en 2024 le soutien d'actions programmées qu'elle a affichées depuis 2014 dans une optique pluriannuelle et dans un souci de mobilisation des donateurs grâce à la possibilité d'affectation préalable du don en ligne, toujours en faveur de l'enfance ou de la jeunesse, conformément au choix stratégique opéré en 2014.

- Tout le monde contre le cancer

50.000 €

Tous les étés nous finançons « les escales » un séjour de répit pour des enfants gravement atteints par le cancer (accompagnés de leur famille). Nous nous engageons depuis cette année 2024 aussi sur les « Noël à l'hôpital », pour les enfants qui resteront hospitalisés pendant les fêtes de fin d'année.

- __FIFOTIFA 12.000 €

Nous finançons le fonctionnement annuel de l'école d'expression française l'école « La Fayette » installée dans le village de Anjiabe sur l'île de Nosy-Komba

- MIRA Europe - Frederic Gailliane 25.000 €

Cette année encore nous avons apporté notre soutien à cette école d'éducation de chiens guides exclusivement destinée aux enfants aveugles et malvoyants ou atteint d'autres formes de handicap en permettant la remise d'un chien à un jeune enfant.

- __France Parrainage 10.000€

Notre don a participé à la continuité des missions de parrainage de proximité en France. Nous finançons les liens entre les familles et les parrains/marraines de cœur, pour permettre d'assurer la continuité des actions d'accompagnement tout au long de l'année.

- __Les Enfants du NOMA 10.000€

Nous avons financé, cette année encore, une mission au LAOS qui s'est déroulée du 2 au 17 mars 2024. Lors de cette mission, une trentaine d'enfants ont pu être opérés.

- __La Ribambelle 10.000€

Cette somme a permis de financer l'opération du cœur en avril 2024 à l'hôpital de la Timone à Marseille de la petite Noména originaire de Madagascar.

- __Donnez la lumière 45.693€

Le fonds est destiné à doter de jeunes non-voyants ou déficients visuels, issus de milieu modeste, d'outils informatiques afin de leur permettre de poursuivre leur parcours scolaire ou universitaire.

Ont été remis en 2024 des configurations informatiques à 6 enfants :

A Maëline à Mont de Marsan, Lilian à Saint Etienne, et Mohamed à Poigny-la-Forêt, Adrien à Vichy, Crystal à Aix-les-Bains et Mounir à Valence.

- __E-nable à Nouméa 0€

Compte tenu de la situation politique en Nouvelle Calédonie, l'association E-nable que nous soutenons habituellement n'a pas demandé de subvention car elle a suspendu ses activités.

B/ les actions ponctuelles pour un total de 52.475€

- **Pupilles des Sapeurs-Pompiers** 8.500€
Collecte lors d'un dîner dans la Province des 3 Vallées
- **CHRU de tours** 6.450€
Collecte effectuée en Val de Loire
- **Hôpital pédiatrique LENVAL** 6.500€
(Fin de collecte en prélèvement automatique)
- **G une École :** 1.000€
Pour la scolarisation des enfants pauvres au Cambodge. Une école gratuite associative a été créée à Siem Reap pour suppléer le système étatique qui ne peut offrir plus d'1/2 journée d'école aux 8 millions d'enfants du pays. Nous cofinancerons l'association française « G une école » qui soutient ce projet.
- **Mampitasoa Handicap Madagascar (MHM)** 8.000€
Cette association a pour objectif principal l'inclusion en milieu scolaire des élèves en situation de handicap issus des familles les plus défavorisées.
- **L'association « Petit Magicien »** 3.000€
Association qui propose des spectacles à destination d'enfants hospitalisés. Sommes collectées lors d'une soirée le 31 mai dans la Province des 3 Vallées.
- **L'association « les oisillons de la roche »** 2.025€
Elle propose des « voyages transformateurs » à des enfants défavorisés. Financement suite à une collecte dans la Province de Vallée du Rhône.
- **« Les enfants malades à l'hôpital »** 2.000€
Association qui offre des cadeaux de Noël à des enfants hospitalisés. Récoltés sur une opération « Vendanges en Alsace ».
- **Tout pour un sourire d'enfants** 10.000€
Pour accompagner 40 enfants et adolescents les 6,7 et 8 juillet 2024 au Parc Le Pal (03).
- **Association « Mekhil »** 5.000€
Pour financer un poste d'enseignante pour les femmes et les enfants rescapés du séisme au Maroc, pris en charge par cette association située à Marrakech.

C/ Un mécénat évènementiel qui progresse à 220.000 €

La Fondation a ainsi assuré, grâce à un mécénat évènementiel sur une opération de Golf décentralisée, le financement d'actions ponctuelles, toujours en faveur des jeunes ou des enfants en France et dans le Monde.

La Fondation a ainsi pu organiser en juin 2024 notre quatrième tournoi de golf qui a été mis en œuvre cette année en Alsace, en Provence, en Neustrie, en Septimanie, en Auvergne, en Corse, en Beauce-Rives de Seine et en Flandres. A cette occasion nous avons mobilisé des mécènes, (entreprises pour la quasi-totalité). La Fondation a donc à distribuer 220.000€ d'excédents vers 9 associations agissant dans le cadre de la jeunesse en difficulté.

Répartition des subventions :

- Pour l'Alsace :
 - . 30.000€ réglés le 27/12/2024 pour l'association Semeurs d'étoiles qui soutient les enfants malades et leur famille à l'hôpital pédiatrique de Strasbourg.
 - . 30.000€ réglés le 11/12/2024 pour co-financer l'association Frederic Gaillanne pour un deuxième chien-guide pour un enfant aveugle remis le 29 septembre.
 - . 10.000€ réglés le 23/10/2024 pour l'envoi d'un nouveau container-salle de consultation et d'opération en Ukraine. (Container arrivé sur place le 17 décembre 2024)
- Pour la Provence :
 - . 30.000€ pour opérer 3 enfants du cœur à Marseille sous couvert de l'association La Ribambelle. (À verser en 2025 pour trois opérations).
- Nous avons aussi en fonds dédié 25.000€ non encore versés de l'opération 2023, réservés pour la mise en place d'un dispensaire dentaire à Madagascar afin de préparer les enfants qui devront venir ensuite à Marseille pour une intervention cardiaque. Ce projet devait se réaliser courant 2025.
- - Pour la Neustrie :
 - . 12.000€ réglés le 17/12/2024 pour l'accueil pédiatrique au CHU de Caen.
 - Pour les Flandres :
 - . 45.000€ réglés le 22/10/2024 pour co-financer « les escales au Château » séjour de ressourcement pour des enfants atteints par le cancer (juillet 2024).
 - Pour l'Auvergne :
 - . 30.000€ réglés le 5/11/2024 pour l'association « l'Auvergne pour un enfant » pour opérer du cœur des enfants originaires d'Afrique subsaharienne.
 - . 10.000€ réglés le 11/12/2024 pour l'opération du cœur d'un enfant (association La Ribambelle).

Pour la Septimanie :

- . 10.000€ à verser en 2025 pour la Fédération des aveugles de France délégation d'Occitanie.

Pour la Corse :

- . 7.000€ répartis sur deux associations locales :
- . 3.000€ réglés le 8/11/2024 pour financer le séjour d'enfants diabétiques au centre de la Corse, pour une douzaine d'enfants.
- . 4.000€ réglés le 8/11/2024 pour financer une intervenante pour enseigner la langue des signes à un enfant de 8 ans ainsi qu'aux 11 élèves de sa classe et à leur institutrice.

Pour Beauce-Rives-de-Seine :

- . 18.000€ réglés le 17/12/2024 pour co-financer l'association « Frédéric Gaillanne » remise d'un troisième chien guide à un enfant (29 septembre 2024).

D/ Un fonds d'urgence qui a engagé 18.209€

Nous avons mis en œuvre en lien avec l'association « Apprends, Vis, Agis », l'envoi d'un container médical en Ukraine pour un cout de 7.599€ (en plus des 10.000€ apportés par l'opération Golf Alsace), et d'un autre prévu pour partir en Arménie (projet initié sur le budget 2023, complété sur le budget 2024, mais dont l'envoi n'a pas pu être finalisé du fait de la disparition de nos interlocuteurs associatifs). Une proposition de réaffectation du matériel sera proposée au conseil d'administration de juin 2025.

A l'été 2024 nous avons répondu à l'appel des populations du Portugal ravagé par d'immenses incendies en envoyant trois équipes de pompiers bénévoles de l'association « Détachement Intervention Feux de Forêt » basée à Sisteron pour 4.500€ réglés le 1/10/2024.

En fin d'année 2024, le fonds a fait appel à la générosité de ses donateurs à l'occasion du cyclone qui a dévasté Mayotte mi-décembre. Nous avons, à cette occasion, collecté plus de 76.000€. Les versements ont été effectués en janvier et février 2025.

II – Des ressources en hausse grâce au développement de nos actions de mécénat

Le montant des dons en numéraire - dons manuels et mécénat - accordés à la Fondation, principale part de ses produits courants, a atteint en 2024 un total de 577.213 €.

Soit une forte progression par rapport aux 433.328€ de 2023, sur une tendance pluriannuelle toujours haussière par rapport aux années précédentes.

1) Situation du fonds dédié « Fonds d'Urgence »

Le montant disponible au 1er janvier 2024 s'établissait à **50.253€**

Les dons perçus en 2024 se sont élevés à :	3.755€	
Le solde des sommes non affectées :	4.359€	S/T : 58.367€

Les versements de subventions en 2024 :

1-Ukraine : envoi d'un container médical 17.599€ (Dont 10.000€ golf Alsace) :	7.599€
--	--------

2-Arménie : envoi du container médical financé en 2023, réglé en 2024 et légèrement réadapté aux besoins du terrain (envoi courant 2025)	6.110€
--	--------

3- Portugal : Envoi de trois équipes de pompiers bénévoles (Frais de déplacement) réglés en 2024	4.500€
---	--------

Total des sommes versées :	<u>18.209€</u>
----------------------------	----------------

Par ailleurs Les appels aux dons sur Mayotte (décembre 2024) ont généré **76.575€**.
Les versements aux associations locales, déjà votés le 8 janvier ont été versées courant février 2025.

La capacité d'intervention du fonds au 31 décembre 2024 est donc de **40.158€**

2) Autres fonds dédiés

- « Donnez la lumière » :

Par une convention 2021-2024, La Marque de Bienfaisance et la Fondation se sont engagées à apporter chacune 50.000 € pour cette action au profit des enfants mal voyants.

Au 31 décembre 2023, le solde du fonds s'établissait à 58.974 €

Les versements sur l'année 2024 ont été de 45.693€.

La dotation de la Fondation pour 2024 totalise 25.000€.

Le montant disponible au 31 décembre 2024 s'établit donc à **38.281€**.

- Provision « Grand Projet » :

Ce fonds avait été créé à partir d'un legs. Il devait servir à participer à un grand projet d'investissement. (Nouveau chenil pour l'association Mira - Frédéric

Gaillanne - ou nouveau bâtiment pour l'association Pompiers de l'Urgence Internationale par exemple).

Le solde au 1^{er} janvier 2024 était de **626.725 €**.

Le solde reste inchangé au 31/12/2024.

- FIFOTIFA

Le solde au 31/12/2023 était de 12.000€.

Les dons reçus en 2024 totalisent 18.150 €.

Les subventions versées sont de 12.000€

Le solde disponible après versement est de **18.150€**

- COLLECTE REUNION-MAYOTTE

Les dons reçus en 2024 totalisent 34.005 €.

Le solde disponible au 31 décembre 2024 est donc de **34.005€**.

Cette somme sera répartie sur des actions régionales sur indications des donateurs.

Par ailleurs, la Fondation a développé cette année encore des actions de communication événementielle.

Ainsi avons-nous pu organiser en 2024 le Tournoi de Golf « Golfeur d'Etoiles », opération de mécénat mise en œuvre pour la première fois en 2021 en Alsace, étendue en 2022 à 3 Provinces puis à 5 Provinces en 2023.

En 2024, 3 nouvelles Provinces ont pu participer faisant passer à 8 le nombre de spots d'organisation. (Auvergne, Corse, Beauce-Rives de Seine).

Elle a permis de reverser aux associations bénéficiaires 40.000€ en 2021, 90.000€ en 2022, 130.000€ en 2023 et 220.000€ en 2024.

Outre la communication événementielle, nous avons poursuivi et développé notre communication institutionnelle, avec notamment la mise en place d'une newsletter dont la périodicité est variable en fonction de l'actualité.

Nous pouvons ainsi communiquer régulièrement avec nos donateurs et les informer de l'utilisation des fonds (notamment des diverses actions en faveur des populations victimes de catastrophes).

Nous proposons aussi à nos contacts de s'abonner à cet outil d'information pour les sensibiliser à nos actions (5 700 contacts au total).

La Fondation conserve près de 2 000 donateurs par dons en ligne ayant été réalisés au travers du site internet de la Fondation, ouvert en 2015 et refondu en 2020 grâce au travail d'Alexis M. et de Sébastien J., toujours dans le but d'offrir un système de dons en ligne, pour permettre aux donateurs d'affecter leur don, selon leur choix.

Des contacts réguliers sont organisés avec les principales associations que nous finançons afin qu'elles puissent nous fournir régulièrement des informations sur l'état d'avancement des projets. Ces informations nous permettent de communiquer plus régulièrement et précisément sur nos soutiens, et cela aussi bien en direction de nos donateurs que de nos prospects.

Enfin, la Fondation a confirmé en 2024 la nomination de 36 ambassadeurs (contre 28 en 2023).

III - Une organisation fonctionnelle en évolution

Afin de renforcer efficacement son organisation opérationnelle, la Fondation a décidé de professionnaliser certaines activités.

A ce titre la coordination des différentes actions a été externalisée sous les directives du délégué général.

Les actions de sélection, de mobilisation et de formation commencent à porter leurs fruits. Nous disposons aujourd'hui de 36 ambassadeurs.

Le recrutement et la formation sont actuellement en cours pour les quelques provinces restantes.

Pour 2024, 3 missions prioritaires ont été définies :

1/- Continuer à sélectionner et animer pour chaque Province un ambassadeur vraiment motivé et engagé, si possible renforcé en binôme par un co-ambassadeur.

2/- Assurer un lien permanent avec les associations que nous soutenons régulièrement afin de rapprocher les donateurs des associations bénéficiaires, favorisant ainsi une meilleure implication de nos financements sur les projets les plus porteurs de soutien des enfants en difficulté.

C'est aussi le moyen de faire que nos donateurs se sentent impliqués dans les actions de la Fondation, en contribuant financièrement, mais aussi en participant parfois à l'action en devenant par exemple « père-noël auxiliaire » dans les hôpitaux, en devenant famille d'accueil pour les enfants qui vont être opérés du cœur à Marseille ou parrain d'un enfant défavorisé en France.

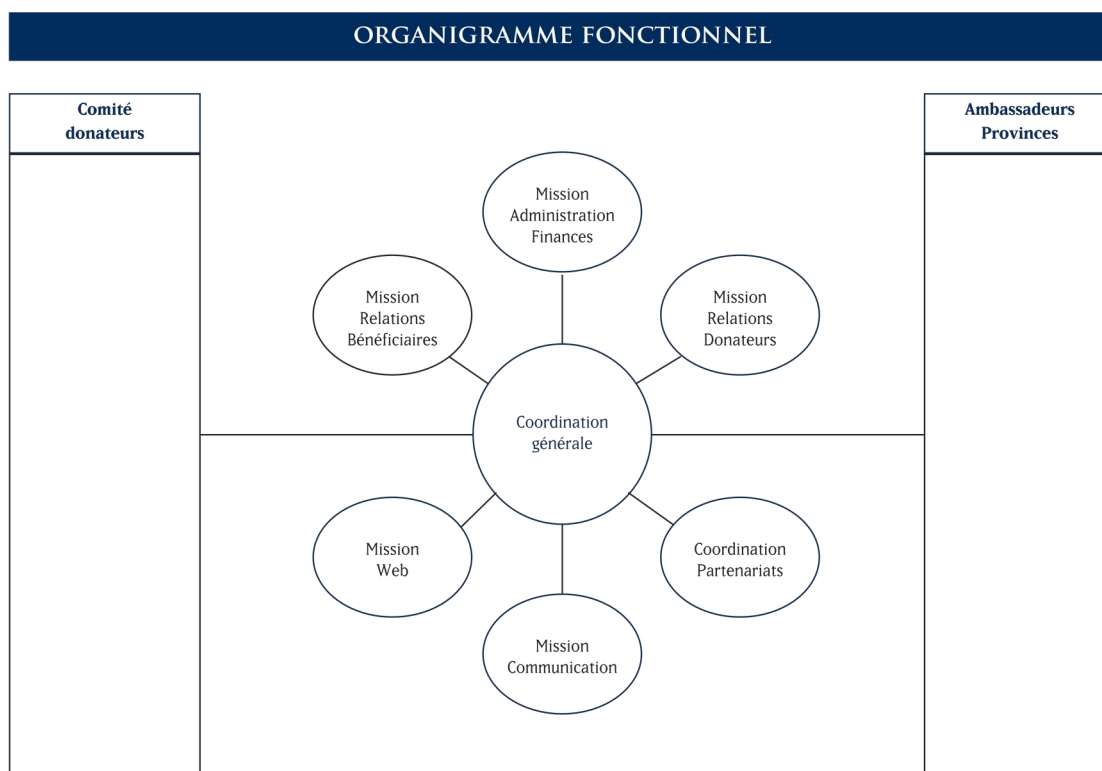
3/- Mettre en place les outils numériques administratifs et comptables utiles aux Ambassadeurs aux bonnes fins de leurs missions de collectes sur le terrain, en lien avec les services comptables et de gestion financière de la Fondation.

Enfin, nous développons notre fichier donateurs par une campagne d'appels à petits dons en prélèvement automatique. Notre objectif est de développer rapidement le nombre de nouveaux donateurs, Il s'agit pour nous de leur donner facilement le moyen de se reconnaître dans la Fondation et ses actions, pour

ensuite pouvoir possiblement s’y impliquer plus fortement sur une cause qui leur tiendra à cœur.

Les fonctions opérationnelles de la Fondation sont pour 2024 les suivantes :

- Coordination générale : Michel Simon
- Administration/finances : Henry Sidery
- Relations bénéficiaires : Sébastien J.
- Relations donateurs : Sébastien J.
- Coordination partenariats : Sébastien J.
- Mission web : Alexis M.
- Mission communication : Sebastien J.



En somme, l’année 2024 a permis à la Fondation de développer son activité autour de ses programmes pluriannuels et ses actions de mécénat, grâce à la pluralité de ses ressources.

Ces actions ont permis l’accroissement régulier de son patrimoine, le bilan totalise 6.044.078€ en 2024, contre 6.033.157 € en 2023, en hausse permanente depuis la création de la Fondation, créée avec une dotation initiale de 800 000 € en 2003.

Fait à Paris, le 19 juin 2025

Le Président

Yves PENNES

Le Secrétaire

Michel SIMON